

Séance ordinaire du 4 mai 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quatrième jour du mois de mai deux mille quinze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Guy Dumoulin, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et Mario Fortier.

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale par intérim, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-04-23

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2015, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 10.5 intitulée :

« Infrastructures

Attribution du contrat pour la fourniture d'un camion six roues diesel 4 x 4, châssis et cabine conventionnels et du contrat pour la fourniture d'un camion dix roues diesel, châssis et cabine extensionnée
Document d'aide à la décision INF-EM-2015-013 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Approvisionnement

Création du Groupe de travail sur la gestion contractuelle et nomination à ce groupe »

« Développement

Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence* »

« Comité exécutif

Proclamation de la *Semaine de la sécurité civile* »

« Infrastructures

Demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour la construction d'un saut-de-mouton au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage pour le passage d'une piste cyclable
Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-050-R-2 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-24**Période de questions**

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition pour la réfection complète des rues Hazel-Ross et Napoléon-Bélanger.

CV-2015-04-25**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2015 et de la séance extraordinaire du 21 avril 2015**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 20 avril 2015 et de la séance extraordinaire tenue le 21 avril 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-26**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 13, 14, 20 et 21 avril 2015**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 13, 14, 20 et 21 avril 2015 est déposé.

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant une lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis concernant les frais de transport et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2015-04-27**Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis concernant les frais de transport**
[Document d'aide à la décision RHAC-2015-043](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la

fiche de prise de décision RHAC-2015-043, concernant les frais de transport.

Adoptée à la majorité

CV-2015-04-28

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 concernant les frais de transport
[Document d'aide à la décision RHAC-2015-046](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, telle qu'il est annexée à la fiche de prise de décision RHAC-2015-046, concernant les frais de transport.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-29

Crédits additionnels afférent au besoin de main-d'œuvre de la Direction de l'urbanisme
[Document d'aide à la décision RHAC-2015-051](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'accorder des crédits additionnels au montant de 3 000 \$, provenant d'une bourse de la relève de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec et de ses partenaires, au poste indiqué à la fiche de prise de décision RHAC-2015-051, afin de financer une partie de la dépense relative à un mouvement de main-d'œuvre de la Direction de l'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-30

Besoin de main-d'œuvre de la Direction des infrastructures
[Document d'aide à la décision RHAC-2015-058](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié à un poste cadre de la Direction des infrastructures, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2015-058.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-31

Procédure pour le remplacement temporaire de postes (incluant les cadres et hors cadres) et pour l'embauche et la reconduction de postes (excluant les cadres et hors cadres), procédure pour l'embauche et la reconduction de postes cadres et hors cadres et de la création ou la modification d'un poste et plan d'effectifs 2015

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-036-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

La procédure pour le remplacement temporaire de postes (incluant les cadres et hors cadres) et pour l'embauche et la reconduction de postes (excluant les cadres et hors cadres), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RHAC-2015-036-R-2, est déposée à titre d'information.

La procédure pour l'embauche et la reconduction de postes cadres et hors cadres et de la création ou la modification d'un poste, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, est déposée à titre d'information.

D'adopter le plan d'effectifs 2015, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-32

Félicitations à la Maison de naissance Mimosa

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De féliciter la Maison de naissance Mimosa, affiliée au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, qui dévoilait son projet de murale photographique le 20 mars 2015 pour célébrer son 20^e anniversaire d'existence. Pionnière de la grande région de Québec, la Maison de naissance Mimosa ainsi que les 4 421 familles qui ont utilisé le service depuis 1995 deviennent une source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-33

Proclamation de la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle ni de l'identité de genre;

ATTENDU que le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés et aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et transgenres;

ATTENDU que malgré les efforts faits, l'homophobie et la transphobie sont présentes dans la société;

ATTENDU qu'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie et la transphobie;

ATTENDU que le 17 mai 2015 sera la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer les efforts du Groupe régional d'intervention sociale Chaudières-Appalaches et de ses partenaires dans la tenue de cette journée;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De proclamer le 17 mai 2015 *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-34

Détermination et installation de panneaux d'arrêt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-028](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt à l'endroit suivant :

341^o sur la rue Aimé-Malouin, à l'intersection de la rue Michel-Lemieux, en direction est et ouest, dans le secteur Charny.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-35

Attribution du contrat pour la rénovation de l'édifice Marguerite-Yourcenar et décret des travaux

[Document d'aide à la décision INF-BI-2015-012](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la rénovation de l'édifice Marguerite-Yourcenar (appel d'offres 2015-50-22) à 9124-4905 Québec inc., faisant affaires sous le

nom Construction Couture & Tanguay, aux prix de 132 254 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-36

Attribution du contrat pour le service de signaleurs

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-022](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour le service de signaleurs (appel d'offres 2015-50-24) à Groupe de sécurité Garda s.e.n.c., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 284 465 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-37

Attribution de contrats relatifs aux travaux de pavage et resurfaçage 2015 et relatifs à la réfection de trottoirs et bordures 2015 et décret de travaux

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-041](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer les contrats relatifs aux travaux de pavage et resurfaçage 2015 (appel d'offres 2015-50-09) de la façon suivante :

- Partie A, à construction B.M.L. division Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission pour une dépense estimée à 4 432 558,75 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- Partie B, à Construction B.M.L. division Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 286 275,65 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- Partie C, à Pavage Ray Desrochers inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 568 219,90 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

D'attribuer le contrat relatif à la réfection de trottoirs et bordures 2015 (appel

d'offres 2015-50-10), à la compagnie de Parterres Portugais ltée, aux prix unitaires mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 3 978 080,35 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De décréter l'ensemble des travaux, tels qu'ils sont décrits en annexe à la fiche de prise de décision INF-GEN-2015-041.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-38

Attribution du contrat pour l'acquisition d'habits de protection individuelle pour la Direction du service de la sécurité incendie
[Document d'aide à la décision INC-2015-016-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour l'acquisition d'habits de protection individuelle pour la Direction du service de la sécurité incendie (appel d'offres 2015-50-27) à CMP Mayer inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 264 625 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-39

Ouverture de terrains pour l'activité *Le Relais pour la vie 2015*
[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2015-009](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'ouvrir les terrains de baseball 2 et 4 et les terrains de soccer plateaux 1 et 2 ainsi que la piste de 400 mètres du parc Stade Georges-Maranda (secteur Lévis), à compter de 23 heures le 6 juin jusqu'à 6 h le 7 juin 2015, pour la tenue de l'activité *Le Relais pour la vie 2015*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-40

Support à la promotion des événements organisés par la Maison du Bingo de Lévis, aide financière à cet organisme et financement afférent
[Document d'aide à la décision DVC-2015-008](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'accorder un support à la promotion des événements organisés par la Maison du bingo de Lévis par le biais des canaux de communication de la Ville et des membres du personnel de la Ville concernés.

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ à cet organisme pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

De financer la dépense relative à cette aide financière au montant maximal de 25 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-41

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision DVC-2015-010](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Association des personnes handicapées de Lévis inc.	3 114 \$
• Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	4 328 \$
• Amalgame MDJ Ouest	2 254 \$
• Groupe Scout de Saint-Étienne (District Rive-Sud/Beauce) inc.	1 908 \$
• Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	2 420 \$
• Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc.	17 355 \$
• Le Groupe Déziel inc.	3 815 \$
• Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc.	32 772 \$
• Club de la Bonne Entente St-Étienne-de-Lauzon	1 339 \$
• Travail Jeunesse	5 425 \$
• La Société Grand Village inc.	21 382\$
• Le Patro de Lévis inc.	26 216\$
• Le Service d'entraide de Charny inc.	1 643\$
• Service d'entraide de St-Romuald inc.	2 616\$
• La Maison des Jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.	1 376\$
• L'Adoberge Chaudière-Appalaches	1 541\$
• Atelier occupationnel Rive-Sud inc.	1 437\$
• Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	9 748\$
• Maison natale de Louis Fréchette	3 041\$
• La Jonction Pour Elle inc.	1 159\$

De décréter que si une taxation d'ajustement devient applicable en cours d'année, les montants des aides financières seront ajustés en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-42

Attribution du contrat pour l'achat d'espaces publicitaires dans un journal hebdomadaire à distribution gratuite sur le territoire de la ville
[Document d'aide à la décision COM-2015-005](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour l'achat d'espaces publicitaires dans un journal hebdomadaire à distribution gratuite sur le territoire de la ville (appel d'offres 2015-50-29) à Médias Transcontinental s.e.n.c., pour une durée de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 195 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-43

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 359 862 et 2 489 898 du cadastre du Québec (secteur de Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-091](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De donner à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis favorable pour :

- l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière, une partie des lots 2 359 862 et 2 489 898 du cadastre du Québec dans le secteur de Lévis, d'une superficie d'environ 12,6 hectares;
- l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit comme chemin d'accès, une partie du lot 2 489 898 de ce cadastre, d'une superficie d'environ 6,967 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères, indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-44

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 059 575 et 2 059 568 du cadastre du Québec (secteur de Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-093](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De donner à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis favorable pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'un parc à chiens et un chemin d'accès, d'une partie des lots

2 059 575 et 2 059 568 du cadastre du Québec dans le secteur de Pintendre, d'une superficie d'environ 1,08 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-45

Participation de la Ville dans le cadre du projet de Coopérative de solidarité en habitation Carpe Diem dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (565, rue Saint-Joseph, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-100](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De participer au projet de Coopérative de solidarité en habitation Carpe Diem sur l'actuel lot 3 020 517 du cadastre du Québec, soit au 565, rue Saint-Joseph (secteur Lévis), dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

D'établir que cette participation représente un maximum de 15 % du montant total des coûts relatifs à la réalisation du projet attesté par la Société d'habitation du Québec, versée sous forme d'une subvention accordée dans le cadre du programme complémentaire de la Ville (Règlement RV-2004-02-83) au programme AccèsLogis Québec volet social et communautaire, en soustrayant, s'il y a lieu, les montants suivants de la contribution de la Ville, à savoir :

- les frais relatifs aux services professionnels assumés par la Ville et reconnus par la Société d'habitation du Québec;
- les frais d'émission du permis de construction et du permis de branchement;
- les autres frais assumés par la Ville et reconnus par la Société d'habitation du Québec;

et ce, conditionnellement à :

- ce que le projet soit conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur, de même qu'à toutes les autres normes par ailleurs applicables;
- l'adoption d'un règlement d'emprunt pour financer une partie de la participation de la Ville.

et d'assumer 10 % du montant du supplément au loyer, et ce, pour un 50 % maximum des logements prévus au projet, pendant un minimum de cinq ans, à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-46

Autorisation d'une assemblée publique de consultation pour le Projet de règlement RV-2015-14-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le

plan d'urbanisme (chemin Vanier, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-106](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De permettre au maire ou à la personne qu'il désigne de tenir une assemblée publique de consultation pour le Projet de règlement RV-2015-14-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, lors d'une séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-47

Prononcé de la décision dans le cadre de l'appel concernant la démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-113](#)

ATTENDU la décision du comité de démolition refusant la démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy (secteur Lévis) du 4 novembre 2014;

ATTENDU l'audition tenue par le conseil de la Ville le 21 avril 2015 à la suite de l'appel de cette décision;

ATTENDU les délibérations tenues par les membres du conseil de la Ville à la suite de cette audition;

ATTENDU le bien-fondé des motifs qui sous-tendent la décision du comité de démolition;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De confirmer la décision du comité de démolition rendue le 4 novembre 2014 refusant la démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy (secteur Lévis), pour les mêmes motifs invoqués au soutien de la décision de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-48

Vente du lot 5 271 696 du cadastre du Québec à 9232-4060 Québec inc. (terrain situé sur la rue Thomas-Powers, secteur Saint-Nicolas) et affectation du produit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2015-041](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accepter l'offre d'achat de 9232-4060 Québec inc. du lot 5 271 696 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2015-041, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-49

Acquisition du lot 4 426 993 du cadastre du Québec (rue des Commandeurs, secteur Lévis) et affectation à l'utilité publique
[Document d'aide à la décision DEV-2015-055](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'acquérir, à titre gratuit, le lot 4 426 993 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-50

Désignation de représentants au conseil d'administration du Parc Nautique Lévy (1984) inc.
[Document d'aide à la décision DEV-2015-058](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De désigner Georges Leblanc et Jean-Luc Lemieux à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration du Parc Nautique Lévy (1984) inc. pour les années 2015 et 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-51

Entente relative à un projet de compensation environnementale (projet de développement résidentiel, secteur Saint-Nicolas) et engagement de la Ville
[Document d'aide à la décision DEV-2015-062](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Maisons Laprise inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de

prise de décision DEV-2015-062 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De s'engager, envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 245 012 du cadastre du Québec d'une superficie de 450 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l'objet de l'entente annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-52

Entente relative à un projet de compensation environnementale (projet de développement résidentiel, secteur Saint-Nicolas) et engagement de la Ville

[Document d'aide à la décision DEV-2015-064](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec 9197-2786 Québec inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2015-064 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De s'engager, envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 245 012 du cadastre du Québec d'une superficie de 10 194 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l'objet de l'entente annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-53

Entente relative à un projet de compensation environnementale (projet de développement résidentiel, secteur Saint-Nicolas) et engagement de la Ville

[Document d'aide à la décision DEV-2015-065](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec 9316-3707 Québec inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2015-065 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De s'engager, envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l'état naturel une partie du lot 2 245 012 du cadastre du Québec d'une superficie de 20 235 mètres carrés, aux fins de la compensation

environnementale faisant l'objet de l'entente annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-54

Affectation à l'utilité publique du lot 2 436 040 du cadastre du Québec (correspondant à une partie de l'emprise de la Côte du Passage, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-018](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De décréter que la partie du lot 2 436 040 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 23,24 mètres carrés, n'est plus affectée à l'utilité publique, et ce, pour la durée du bail à intervenir entre les parties, soit du 1^{er} mai 2015 au 1^{er} octobre 2015, du 1^{er} mai 2016 au 1^{er} octobre 2016 et du 1^{er} mai 2017 au 1^{er} octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-55

Dépôt de listes de contrats au 31 août 2014

[Document d'aide à la décision APP-2014-034](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 août 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 août 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la Loi sur les cités et villes);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 août 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 août 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2015-04-56

Dépôt de listes de contrats au 30 septembre 2014

[Document d'aide à la décision APP-2014-035](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 septembre 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 30 septembre 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2015-04-57

Dépôt de listes de contrats au 31 octobre 2014

[Document d'aide à la décision APP-2015-001](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 octobre 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 octobre 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2015-04-58

Dépôt de listes de contrats au 30 novembre 2014

[Document d'aide à la décision APP-2015-002](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 novembre 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 novembre 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 30 novembre 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 30 novembre 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2015-04-59

Dépôt de listes de contrats au 31 décembre 2014

[Document d'aide à la décision APP-2015-007](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 décembre 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 décembre 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2015-04-60

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-47 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-028](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-47 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur certaines rues de la Ville.

CV-2015-04-61

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-48 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-028](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-48 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement, en alternance, en période hivernale, sur certaines rues de la Ville.

CV-2015-04-62

Adoption du Règlement RV-2015-14-45 sur le prêt sur gage
[Document d'aide à la décision POL-2015-013](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-45 sur le prêt sur gage a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir l'activité de prêt sur gage sur le territoire de la ville et de prévoir qu'un permis est requis pour l'exercice de cette activité ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2015-14-45 sur le prêt sur gage.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-63

Adoption du Règlement RV-2015-14-46 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ)
[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-011](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-46 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 3 140 000 \$, d'un terme de dix ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2015-14-46 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-64

Création du Groupe de travail sur la gestion contractuelle et nomination à ce groupe

ATTENDU que la Ville fait preuve d'une grande rigueur et d'une bonne efficacité dans la gestion de ses contrats;

ATTENDU que la Ville, dans un souci d'amélioration continue de ses processus, souhaite optimiser la gestion de ses contrats;

ATTENDU que la Ville vise l'excellence dans la gestion de ses contrats;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De créer un Groupe de travail sur la gestion contractuelle, dont le mandat est :

- d'analyser le processus d'acquisition de biens et services;
- d'évaluer les mécanismes de contrôle et les délégations de pouvoir;
- de prévoir l'évaluation de rendement des fournisseurs;
- d'identifier les stratégies et les nouveaux outils d'approvisionnement;
- de prévoir un mécanisme de reddition de compte et de dénonciation ;
- d'améliorer le mécanisme d'autorisation des modifications des contrats.

De nommer les cinq personnes suivantes à titre de membres de ce groupe :

- Marie-Lise Côté, directrice générale par intérim, à titre de responsable de ce groupe;
- Marcel Rodrigue, directeur des Finances;
- Vincent Vu, directeur de l'Approvisionnement;
- Jean Dubé, directeur exécutif-grands projets ;
- une personne externe à être désignée par la Ville.

De demander à ce groupe de déposer au comité exécutif un échéancier de ses travaux et de faire rapport de l'état d'avancement de ses travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-65

Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De retenir l'alternative deux présentée aux membres du comité exécutif

relativement au choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-66

Proclamation de la *Semaine de la sécurité civile*

ATTENDU que la sécurité des citoyennes et citoyens demeure au cœur des préoccupations de la Ville;

ATTENDU que la Ville investit les efforts nécessaires afin de se préparer à faire face à une situation d'exception pour ainsi assurer la sécurité de la population lévisienne;

ATTENDU que la sécurité civile est une responsabilité partagée entre le gouvernement, la Ville et les citoyennes et citoyens;

ATTENDU que la Ville a produit un *Guide de préparation aux urgences – 72 heures* qui précise les meilleures actions à prendre;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par Jean-Pierre Bazinet

De proclamer la *Semaine de la sécurité civile* du 3 au 9 mai 2015 et d'inviter la population lévisienne à prendre connaissance du *Guide de préparation aux urgences – 72 heures*, qui sera disponible sur le site Internet de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-67

Demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour la construction d'un saut-de-mouton au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage pour le passage d'une piste cyclable

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-050-R-2](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le Service du génie de la Direction des infrastructures à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du nouveau programme de subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, pour la construction d'un saut-de-mouton au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage et de 2 050 mètres de piste cyclable, afin de relier le parcours des Anses et la piste cyclable Harlaka (cycloroute de Bellechasse).

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-68

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2015-04-69

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2015-04-70

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

À 20 heures 57, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
